

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com

Juillet 2010 N°15



Jaujac - L'église Saint-Bonnet et le château de Castrevieille

Éditorial

24 avril 2010 : la Sauvegarde tient son assemblée générale à Bourg-Saint-Andéol. Ses adhérents, venus nombreux, se voient offrir à cette occasion une visite de la ville hors des sentiers battus, dont vous trouverez la relation dans ce bulletin.

Mais cette journée n'est pas seulement notre traditionnelle rencontre annuelle autour de la vie de notre association, car, à l'issue de l'assemblée générale, Guy Delubac va "passer le témoin" à un nouveau président. La solennité du moment est soulignée par la présence de Pascal Terrasse, député de la circonscription et président du Conseil général, qui a tenu à décerner aujourd'hui à notre président la médaille d'honneur du département, en témoignage d'estime pour sa personne et d'appréciation pour son action pendant dix ans à la tête de notre association. Cette reconnaissance officielle s'ajoute à la gratitude des adhérents exprimée par le langage des cadeaux et, plus encore, par l'émotion de tous.

Reconnaissance officielle, évocation d'une personnalité marquante et de la fécondité de son action, tout cela contribue à rendre celui qui va prendre le relais encore plus sensible à l'ampleur et au poids de la succession.

C'est certainement un honneur de devenir le huitième président d'une association réputée, forte de 55 ans d'existence et de près de 450 adhérents. Mais c'est un honneur redoutable, assorti d'efforts incessants pour tenir son rang et son rôle, d'une veille active sur le patrimoine, d'obligations vis-à-vis des instances départementales, d'actions de conseil et de soutien auprès des autres associations patrimoniales, bref, une disponibilité au quotidien pour l'écoute et pour l'action. Guy Delubac assurait tout cela avec une maestria avérée, une énergie remarquable et un engagement total.

Je sais pouvoir compter à l'avenir sur son soutien amical, sa vaste expérience et sa profonde connaissance des hommes et des dossiers.

Un autre élément rassurant est la présence, aux côtés du président, d'une équipe amicale, solide et compétente, pour qui le mot "bénévole" prend tout son sens : des vice-présidents actifs dans les diverses parties du département, un Conseil d'administration expérimenté et un Comité de communication dynamique.

Mais c'est grâce à vous tous, fidèles adhérents, que cette organisation prend sens, utilité et efficacité. C'est grâce à vous que la Sauvegarde est une force et une référence en Ardèche.

Chers amis, en vous remerciant pour votre confiance et votre amitié, je vous donne rendez-vous pour nos prochaines activités.

La Sauvegarde a besoin de vous, la Sauvegarde compte sur vous tous.

Le président
Pierre COURT

Sommaire

- p 2 Compte rendu de l'assemblée générale (24 avril 2010)
- p 5 Rendez-vous de la Sauvegarde : Jaujac
- p 9 Visite-conférence : Bourg-Saint-Andéol
- p12 Calendrier des sorties

Assemblée générale annuelle

24 avril 2010 au Bourg-Saint-Andéol

Avant d'ouvrir la séance, le président rappelle la mémoire de l'administrateur récemment disparu, Xavier de Bournet. Il remercie de leur participation le président du Conseil général, Pascal Terrasse, ainsi que Serge Martinez, maire de Bourg-Saint-Andéol et Mme Murphy, adjointe en charge de la culture. Il remercie aussi Soeur Geneviève Couriaud, Mme Marie-Solange Serre et M. Claude Chidaine qui accompagnent les visites, de même que Alain Fambon et Pierre Court qui ont organisé la journée.

RAPPORT MORAL

À côté de ses actions pour aider à sauvegarder et mieux faire connaître le patrimoine bâti ardéchois, la Sauvegarde a un rôle moins connu de conseil, d'expert, dans ce domaine, pour lequel elle est maintenant considérée comme une référence. Elle joue ce rôle auprès de :

Organismes officiels

- **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)** : participation aux réunions de programmation des travaux sur les monuments historiques.

- **Commission départementale de la nature, des paysages et des sites** où elle siège dans la formation spécialisée « Sites et Paysages ».

- **Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Ardèche (CAUE 07)** où elle est l'un des deux représentants de la préfecture au Conseil d'administration.

- **Conseil général** : participation à diverses journées d'étude ou rencontres professionnelles portant sur le patrimoine et sa protection.

Organismes financeurs

au sein desquels elle peut ainsi donner son avis sur des projets de financement et, inversement, faire prendre en compte des dossiers auxquels elle apporte son aide.

- **Contrats de développement des Pays de Rhône-Alpes (CDPRA)** :

- *Pays de l'Ardèche méridionale* : identifiée comme « personne ressource » pour le pôle Cadre de vie.

- *Valence Drôme Ardèche centre (VALDAC)* qui couvre plusieurs Pays, dont le Syndicat mixte Eyrieux, Ouvèze, Vernoux (SMEOV) où elle peut être associée à l'instruction des demandes de financement.

- **Fondation Pays de France du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes** : membre du jury du Comité Ardèche pour l'attribution des prix.

- **Syndicat intercommunal pour le thermalisme et l'environnement (Sithere)** qui gère les programmes d'aide dits Pôles d'économie du Patrimoine : signature d'une convention pour mener des actions communes.

Organismes divers

- **Inspection académique** : participation à un groupe de travail sur l'éducation au patrimoine.

- **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNR)** : participation à trois groupes de travail pour la révision de la charte du Parc, le patrimoine monastique vivaro-vellave, le patrimoine industriel.

- **Patrimoine Rhône-alpin**, fédération, soutenue par le Conseil régional, qui regroupe les associations patrimoniales de la Région Rhône-Alpes : membre du Conseil d'administration.



De gauche à droite à la tribune, Alain Fambon, Jocelyne Fournet-Fayard, Serge Martinez, Guy Delubac, Pierre Court et Christiane Massot.

- **La Route des églises romanes de la Vallée de l'Ardèche**, association nouvellement créée concernant 13 édifices typiques de l'époque romane, avec pour but la création d'un circuit pour une mise en valeur de ces sites.

- **Liger**, association propriétaire des fermes de Clastres à Sainte-Eulalie et de Bourlatier : membre fondateur siégeant au Conseil d'administration.

Site Internet (www.patrimoine-ardeche.com)

Sa moyenne de fréquentation se situe actuellement entre 300 et 350 visites journalières. Vitrine du patrimoine bâti ardéchois, c'est aussi une boîte de correspondance avec de nombreuses questions, concernant en particulier des recherches d'information sur sites et monuments et sur leur histoire, ou de conseils pour des projets de restauration. C'est ainsi que la Sauvegarde est devenue le correspondant du Musée du Louvre et a été consultée par la société productrice de l'émission de télévision « Des racines et des ailes ».

Associations

La Société garde des liens amicaux avec un certain nombre d'associations oeuvrant dans le domaine du patrimoine en Ardèche et en Drôme, en particulier avec beaucoup d'associations patrimoniales locales, souvent adhérentes à notre association et à qui nous fournissons aide et conseils à leur demande.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Dorénavant, les Assemblées Générales se tiendront en début d'année. Il n'y en a donc pas eu en 2009. La précédente s'était tenue le 11 octobre 2008 à Lamastre. Elle était suivie d'une assemblée extraordinaire pour approuver une modification minime des statuts.

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois le 10 décembre 2008 et les 10 mars, 24 juin, 22 septembre et 16 décembre 2009. Quelques changements sont intervenus. À la suite de la modification des statuts, ont été élus Pierre Court comme vice-président délégué et Jocelyne Fournet-Fayard comme secrétaire.
Le Comité de communication s'est réuni dix fois.

Interventions financières

- Sur fonds publics :

Pour les programmes des années antérieures (y inclus 2008)

Sont achevés les travaux de consolidation de la tour carrée de la chartreuse de Bonnefoy au Béage et des vestiges de la porte est et de la tour de Saint-Laurent-sous-Coiron, la réfection du couronnement de la grande cheminée des anciennes fonderies à La Voulte, celle de murs (avec sécurisation de l'entrée) au château de Banne et celle de la toiture et de la façade de la chapelle Saint-Bosc à Andance, la restauration d'un rucher à Saint-Mélany et celle de cinq fours banaux à Chanéac. Au moulin de la Pataudée à Coux, la première tranche de travaux a été réalisée.

N'ont malheureusement pas encore abouti :

La deuxième tranche de travaux au château de Berzème, la restauration du grand mur nord de l'église du Petit-Tournon à Villeneuve-de-Berg, bloquée pour l'instant et au prieuré de Vagnas, la restauration de murs éboulés et le remblaiement en graves (devis récemment reçus). Enfin, l'étude pour la remise en état et la valorisation d'un ancien moulin à Lachapelle-Grailhouse est restée sans suite.

Pour l'année 2009, cinq projets ont été retenus pour un total de subventions de 27 678 €, auxquels s'ajoute un projet financé par CAP Territoire :

- Au moulin de la Pataudée, la deuxième tranche de travaux a été réalisée.
- La première tranche de la restauration de la chapelle Saint-Cerice à Vogüé est en cours d'achèvement.
- La bibliothèque du Grand Séminaire à Viviers nécessite une réfection des murs, plafonds et huisseries. Le début des travaux est en attente des résultats d'une souscription qui a été ouverte.
- À la chapelle des Cordeliers à Aubenas, les travaux pour pallier les infiltrations d'eau dans les murs sont en voie d'achèvement.
- Les travaux de restauration du village médiéval de Saint-Montan se poursuivent.
- La réfection intérieure de Notre-Dame de Bon-Rencontre à Chassiers est en cours.

Pour l'année 2010, a déjà été retenu l'aménagement de la salle des États du château de Vogüé. Les travaux sont achevés.

D'autres projets sont à l'étude. Ils concernent :

- La troisième tranche des travaux au moulin de la Pataudée.
- La seconde tranche des travaux à la chapelle Saint-Cerice.
- La consolidation de la fermeture orientale des ruines du château de Rochebonne à Saint-Martin-de-Valamas.

- La consolidation et la mise en valeur d'une tour et d'un vestige de rempart à Boffres.

- La restitution dans son état d'avant 1940 du clocher de l'église de Saint-Cirgues-de-Prades.

- La restauration d'un ensemble de boiseries à l'église de Mayres.

- La restauration de l'église du ^{xvii}e siècle de Lagorce.

- La poursuite des travaux au Chastelas de Grospierres.

- L'étanchéification du clocher de l'église de Thines et la réparation du pont de Gournier à Malarce.

- Sur fonds propres :

Depuis la dernière AG, a été versé un montant total de 4 970 € de subventions pour des travaux réalisés.

- 1 500 € pour la chartreuse de Bonnefoy.

- 1 000 € pour des vitraux dans l'église de Saint-Jean-de-Pourcharesse.

- 1 500 € pour la réfection des peintures dans la chapelle Saint-Just à Arlebosc.

- 670 € pour le rucher Sully-Villard à Saint-Mélany.

- 300 € pour des travaux au Chastelas de Grospierres (réglé le 25/01/2010, après clôture de l'exercice).

Ont été votées, mais non réglées en attente de la réalisation des travaux, des subventions pour un montant total de 7 184 €.

- 1 000 € pour une deuxième fontaine à Baix.

- 1 500 € pour la réfection d'un lavoir à Saint-Remèze.

- 1 000 € pour la chapelle Saint-Cerice à Vogüé.

- 1 000 € pour la réfection de la chapelle Notre-Dame d'Ajude à Lagorce.

- 800 € pour la réparation de vitraux dans l'église de Payzac.

- 1 500 € pour la réfection de la croix devant l'église de Lay à Pourchères.

- 384 € pour des travaux à l'oppidum de Jastres à Lussas.

- D'autres projets sont à l'étude. Ils concernent les communes de Vallon-Pont-d'Arc, Labeaume, Sainte-Eulalie, Joyeuse, Villeneuve-de-Berg, La Voulte, Saint-Symphorien-de-Mahun (Veyrines), Saint-Pierre-Saint-Jean (Saint-Jean-de-Pourcharesse), Bourg-Saint-Andéol et Prunet.

Les sorties :

Les trois sorties-conférences traditionnelles ont eu lieu :

- Le 16 mai, à Baix où nous avons été reçus au château de Saint-Maurice par Michel Pousse, petit-fils d'Auguste Le Sourd, historien du Vivarais.

- Le 5 août, avec l'Amicale des Ardéchois à Paris, pour la visite de la ville de Viviers, de la Cité Blanche, du pont romain et de la chapelle Saint-Ostian.

- Le 24 octobre, matinée à Soyons, essentiellement consacrée à la préhistoire avec un détour par l'église, puis visite du château de Beauregard accompagnée par une conférence sur son histoire. La journée se terminait à la chapelle Notre-Dame de la Mure à Cornas.

Pour les Rendez-vous de la Sauvegarde :

- Le 6 novembre 2008, visite du village de Gras et de la chapelle Saint-Blaise, puis de Saint-Remèze, après passage par l'église de Saint-Vincent.

- Le 23 avril, journée consacrée au patrimoine industriel de la région d'Annonay, avec visite, le matin, du site de Moulin-sur-Cance. Présentation faite par Marie-Hélène Reynaud et Olivier Naviglio, architecte en chef des monuments historiques. À Vernosc, excellente conférence de Michel Faure sur Marc Seguin et fort intéressant débat sur les anciennes industries de la vallée de la Cance. La journée se terminait par la visite des Tanneries d'Annonay, dernier vestige de ces industries.

- Le 13 juin, pour la Journée du Patrimoine de Pays, en partenariat avec le Sithere, visite du château de Largentière et, l'après-midi, des villages de Chassiers et Prunet.

- Le 20 juillet, traditionnelle journée champêtre chez nos amis Bousquet au Chaussadis après la visite le matin d'Arlempdes, terminée par une conférence de Michel Rouvière sur l'architecture rurale.

Colloque :

Un colloque sur *Les mines en Ardèche*, organisé en association avec Mémoire d'Ardèche et Temps Présent et la Société géologique de l'Ardèche, a rassemblé environ 150 personnes à Prades, commune qui fut le centre d'exploitations de charbon.

RAPPORT FINANCIER

Comptes de l'exercice du 1/07/2008 au 31/12/2009

Recettes

Cotisations	8 648,59 €
Subvention du Conseil général	6 000,00 €
Subvention du Sithere	1 000,00 €
Subventions municipales	840,00 €
Repas sorties	5 403,00 €
Vente DVD (églises romanes)	8 430,00 €
Intérêts Caisse d'épargne (2008 et 2009)	1 896,39 €
TOTAL DES RECETTES	32 217,98 €

Dépenses

Frais postaux	4 260,31 €
Frais de bureau – papeterie	1 454,60 €
Subventions travaux	4 670,00 €
Repas sorties	5 080,94 €
Bulletins (imprimerie)	3 248,33 €
Internet	85,39 €
Cotisations diverses	83,00 €
Assurance Resp. Civile.	271,88 €
Frais tenue compte CCP	26,00 €
DVD + SACEM	6 396,20 €
Cadeau remerciement	481,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	26 057,65 €

Balance

RECETTES	32 217,98 €
DÉPENSES	26 057,65 €
PROVISION (pour frais engagés)	6 160,33 €

- Nombre de cotisants 2009 : 278 dont 89 personnes seules, 167 couples et 22 associations, soit un total d'adhérents de 445.

Approbation des rapports et quitus

Après lecture du rapport de contrôle du vérificateur des comptes, les rapports sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné aux administrateurs.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2010

Sont prévues les sorties suivantes :

- Jeudi 27 mai : Rendez-vous à Desaignes et Labatie d'Andaure (château du Verger)

- Dimanche 20 juin : Journée du Patrimoine de Pays en collaboration avec le Sithere – Promenade sur le Coiron

- Dimanche 11 juillet, traditionnelle journée champêtre au Chaussadis avec visite du Monastier-sur-Gazeille

- Jeudi 5 août : sortie avec l'Amicale des Ardéchois à Paris – Visite de Serrières, de l'église de Champagne et du château de Peyraud.

Un colloque consacré aux moulins, organisé avec Mémoire d'Ardèche et Temps présent, se tiendra les 12 et 13 juin à Albon-d'Ardèche.

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil étant entièrement renouvelable cette année, sont réélus à l'unanimité :

Mireille d'Augustin, Françoise Borne, Paul Bousquet, Jean Bouvier, Dominique de Brion, Louis de Chazotte, Pierre Court, M. l'Abbé Albert Duclaux, Jacques Dugrenot, Joëlle Dupraz, Alain Fambon, Jocelyne Fournet-Fayard, M. l'Abbé Joseph Jouffre, Gérard Ladreit de Lacharrière, Christiane Massot, Jean-Paul Ribeyre, Michel Rouvière, Odile Scheffer-Frachon.

Trois nouveaux administrateurs récemment cooptés par le Conseil, Christian Caillet, Dominique Dupraz et Christine Hotoléan sont également élus à l'unanimité.

Le président sortant, Guy Delubac, devient statutairement membre de droit du Conseil. Il est remplacé à la présidence par Pierre Court qui a été élu à l'unanimité au dernier Conseil d'administration en mars.



Le président sortant, Guy Delubac et son successeur Pierre Court

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

JAUJAC (19 mars 2010)

Venant d'Aubenas pour aller à Jaujac, il faut prendre la grande route du Puy qui suit la vallée de l'Ardèche, mais l'abandonner après quelques kilomètres, à l'entrée de Lalevade et suivre la route qui borde la vallée du Salyndre. Sur la gauche, dans la direction de Prades, on remarque un chevalement, vestige de l'exploitation du bassin houiller qui s'étendait sous les communes de Prades, Saint-Cirgues-de-Prades, Niegles, Jaujac et allait même jusqu'à La Souche où l'on voit encore des affleurements de charbon sur les bas-côtés de la route qui remonte la vallée du Lignon et conduit à la Croix de Bauzon.

Notre point de rendez-vous était le parking situé en contrebas du château de Rochemure. Bâti sur les flancs du volcan de Jaujac, c'est le nouveau siège du Parc naturel régional des monts d'Ardèche. Nous étions une bonne cinquantaine de personnes. René Souleliac, adjoint au maire de Jaujac, nous attendait. Il devait être notre guide pour la matinée, consacrée à la visite du château de Castrevieille, de l'église Saint-Bonnet, du village et du Chastelas. L'après-midi était réservée à la visite des châteaux de Rochemure et du Bruget.

Du parking, nous avons une excellente vue sur le château et l'église qui s'élèvent à l'entrée du village. Le bourg ancien était situé sur l'autre rive du Lignon, la rive gauche, plus escarpée et dominée par les ruines du Chastelas ; au loin, on aperçoit les rochers de Ladenne et de Courcousat, à droite on devine le volcan du Souilhol qui surplombe la station thermale de Neyrac. René Souleliac nous présente rapidement son village qui compte au dernier recensement 1 181 habitants. Déjà au XVIII^e siècle il avait un millier d'habitants et était devenu un carrefour important avec le développement des voies de communication vers Aubenas, Largentière et le plateau, mais c'est dans la deuxième moitié du XIX^e siècle qu'il a été profondément transformé avec l'exploitation de la houille, le développement des moulins et de l'artisanat. La population s'élevait au recensement de 1891 à 2 539 habitants.

Le château de Castrevieille

C'est un bâtiment de dimensions imposantes, un quadrilatère de 32 mètres sur 15. Sur le côté ouest, il est flanqué de deux tours rondes de facture différente, celle du nord-ouest est en assez bel appareil, alors que celle du sud-ouest est bâtie en pierres de rivière jusqu'aux deux tiers, puis en pierres volcaniques noires. À l'est, la tour carrée est de structure militaire du XIV^e siècle. La façade sud est celle qui présente la plus belle ordonnance. Au rez-de-chaussée, au milieu du bâtiment, une entrée classique donne accès aux étages par un escalier monumental Henri IV à arcades et balustres, construit en pierres de

grès au début du XVII^e siècle ; sur la droite en entrant, une salle voûtée montre une grande et très belle cheminée. D'après le vicomte de Montravel, auteur d'une monographie de Jaujac, les Castrevieille, coseigneurs de Naves,

sont venus, on ne sait en quelles circonstances, mais très anciennement, au château de Castrevieille. Le plus ancien connu est Pierre, vivant en 1303. Après sept générations, la maison des Castrevieille tomba en quenouille et après diverses péripéties, il échut par héritage à Emmanuel de Launay, comte d'Antraigues. Comme il avait émigré, ses

domaines furent vendus comme biens nationaux. Le château et le domaine de Castrevieille furent donc adjugés en avril 1797, par l'intermédiaire d'un prête-nom, à la comtesse de Viennois, sœur de l'émigré ! Il devint ensuite la propriété de l'abbé Monteil, puis de Madame Hély, sa parente. Il fut enfin acquis par la commune de Jaujac le 26 septembre 1880, afin d'en faire une école publique. Quelques années plus tard en 1890, les communs furent rasés pour construire à la même place l'école des garçons et ensuite l'école des filles dans la cour nord du château,

les personnels enseignants étant logés au château. À partir de 1960, l'école des filles fut surélevée et des logements aménagés pour les enseignants au rez-de-chaussée. La décision d'installer des gîtes ruraux ayant été prise, une première étape de la restauration consista à colmater les importantes fissures de la tour ronde côté sud-ouest et de la tour carrée côté sud-est. En 1990, plus de la moitié de la toiture a été rénovée et



Ch. de Castrevieille, départ de l'escalier

les planchers des étages supérieurs remplacés par un parquet neuf.

Des travaux encore relativement importants restent à faire pour le restaurer, mais tel qu'il est, malgré les remaniements opérés aux XVIII^e et au XIX^e siècles, il a belle apparence et est un témoin apprécié de l'histoire de Jaujac.

L'église Saint-Bonnet.

La première église de Jaujac dédiée à saint Sauveur fut acquise en 1255 par le chapitre de Viviers à l'évêque de Viviers. En 1275, elle se mettait sous la protection de saint Bonnet. Le plus ancien curé connu est messire Bonnet du Pré, témoin au mariage de Pons de Castrevieille le 8 février 1449. Pendant les guerres de Religion, elle fut détruite par les huguenots et rebâtie deux fois.

La visite faite en 1715 par l'official d'Aubenas, Antoine Ferret, curé de Saint-Michel-de-Boulogne, nous permet de la connaître dans le détail : « Tournée au levant, ayant vingt-cinq pas de longueur compris quatre pas que contient le presbytère, six pas de largeur, bien pavée, voûtée blanchie couverte, éclairée par deux fenêtres, l'une ronde au fond de la nef, fort élevée, bien vitrée, l'autre au fond du presbytère, derrière l'autel bien vitrée, grillée... Le clocher est une grande tour carrée fort large, avec deux cloches l'une de sept, l'autre de vingt quintaux. »

L'église actuelle a été construite de 1848 à 1852, alors que la population de Jaujac s'élevait à 2 800 habitants, ce qui explique ses dimensions imposantes, cinquante-deux mètres de long sur vingt-quatre mètres de large. L'architecte avait conçu un édifice de style néoclassique caractérisé par une nef voûtée, deux collatéraux, un transept. Le conseil de fabrique, craignant qu'elle ne soit pas assez grande, modifia les plans et demanda un élargissement des voûtes en anse de panier. Aussi, peu de temps après la consécration, il fallut installer des tirants et des ancrs en X. En 1897, le clocher s'écroule, il est reconstruit. Ses malheurs ne sont pas terminés, car il sera de nouveau ébranlé par la chute le 5 novembre 1963 d'un avion anglais parti de la base d'Orange pour regagner Londres. Victime d'une avarie, il est abandonné par son équipage et s'écrase sur le quartier actuel de la poste.

On pénètre dans l'église par un narthex sur lequel repose une tribune. La nef comporte quatre travées et est caractérisée par des arcs doubleaux en anse de panier. Les collatéraux sont surmontés de voûtes d'arêtes. Le chœur est légèrement surélevé. Les vitraux représentent la naissance de Marie, sa présentation au temple, son mariage avec Joseph et l'Annonciation.

Dans le décor du chœur on remarque les trois vertus, la foi, l'espérance et la charité. Au sommet de la voûte, une imitation du célèbre tableau de l'Assomption de la Vierge de Murillo. Enfin, l'église possède un orgue de 23 jeux. Il a été acheté par l'abbé Drevon en 1970 et provient d'une chapelle anglicane de Lyon qui dispersa son mobilier. De nombreux concerts sont donnés pendant l'été et s'il est actuellement en réparation, il devrait reprendre du service dès le début de la saison touristique.

Promenade dans Jaujac et Le Chastelas

Nous prenons la rue du Tribble qui nous conduit sur la place du Champ de Mars. C'est une place magnifique réalisée en 1880 sur le domaine de Castrevieille. Elle est plantée de platanes, marronniers et tilleuls. C'est là que se tenaient des foires renommées. Jaujac comptait alors



Coulée du volcan de Jaujac vue depuis la route longeant le Lignon

dix moulinages de soie, deux corderies et tissages de laine, beaucoup d'ouvriers travaillaient dans les mines et un artisanat important lié à cette activité s'était développé. Sur la place, nous remarquons l'ancienne bascule publique, une fontaine et le monument aux morts qui rappelle le nom des cent tués pendant la guerre de 1914-1918. Par une calade nous rejoignons une place et une fontaine portant le nom de saint Bonnet qui montre l'attachement des Jaujacquois à leur saint patron. Nous

traversons ensuite le pont qui franchit le Lignon, pour aller sur le site ancien de Jaujac.

Au passage, nous remarquons la plaque qui indique jusqu'où les eaux sont montées lors des grandes crues. Sur la route qui longe le Lignon, un bâtiment abrite une turbine qui produit de l'électricité ; grâce à elle, les habitants ont bénéficié très tôt de l'éclairage électrique, deux lampes par foyer. Sur un terre-plein aménagé, des panneaux racontent l'éruption. Une grande coulée s'est échappée du volcan de Jaujac il y a plus de dix mille ans, a suivi le cours de la rivière et de son affluent, le Riouclar, et après un parcours de près de cinq kilomètres est allée buter sur la coulée du Souilhol qui avait barré le cours du Lignon quelques cinq mille ans plus tôt. Sur cette coulée, une des plus belles d'Europe, elle atteint parfois une hauteur de 40 mètres, on remarque du bas vers le haut les vraies colonnades de différentes sections, puis l'entablement et les fausses colonnades. Enfin, à la base, on peut voir le lit fossilisé du Lignon, c'est-à-dire son lit au moment de la coulée.

Nous prenons ensuite une route qui nous mène au pied du Chastelas. Nous admirons une vue panoramique sur Jaujac avec, en toile de fond, le château de Rochemure, le cône égueulé du volcan de Jaujac et sur la droite, le Tanargue.

Le Chastelas était le château le plus ancien des seigneurs de Jaujac. Il y avait trois forts : la tour carrée, le château et le donjon, mais il ne reste plus maintenant que des pans de murs très écroulés de l'antique manoir. Albin Mazon indique le nom d'un certain nombre de ses propriétaires et signale, dans les comptes rendus des États du Vivarais de 1620-1622, une lettre du duc de Ventadour annonçant qu'il a fait l'acquisition du château au prix de 12 000 écus et qu'il désire en raser le donjon pour qu'il ne puisse plus servir aux ennemis du repos public.

Une tradition locale douteuse fait état d'une occupation par les Anglais, mais, pour le vicomte de Montravel, ni l'époque, ni l'armement ne conviennent. C'est pourquoi on peut penser avec A. Mazon « qu'après la destruction du donjon et pour le reste déjà qualifié en 1618 de maison et chazal en ruines, il a suffi de l'œuvre du temps, jointe à l'appât des belles pierres, pour réduire l'ancien fort dans l'état où nous le voyons aujourd'hui ».

Le château de Rochemure et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Notre groupe se retrouve en fin de matinée au château de Rochemure, siège du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNR). Cet ancien domaine agricole est situé sur la coulée basaltique de l'ancien volcan et domine le village au-dessus de Castrevielle. De sa terrasse, au milieu de la verdure du parc, on aperçoit les maisons du village et les montagnes du Tanargue au delà du Lignon.

Nous sommes reçus par le directeur du parc, M. Xavier Bernard-Sans, qui nous fait d'abord la présentation détaillée des activités de cet organisme.

Il nous rappelle d'abord ce qu'est le PNR : un syndicat mixte regroupant 132 communes, 6 villes portes, le Conseil général, le Conseil régional et les chambres consulaires. Il est financé par ces organismes (pour les communes sur la base de 1 à 2 euros par habitant). Le Comité syndical qui gère le syndicat est renouvelable à chaque élection municipale, cantonale ou régionale.

L'équipe du PNR est pluridisciplinaire. Sur les 22 salariés, 16 sont chargés de mission sur des thèmes comme l'agriculture, la forêt, le patrimoine naturel, les patrimoines culturels, le tourisme, etc.

Sept communes (Malarce, Sablières...) sont dans le Parc national des Cévennes et devront choisir leur rattachement à l'un des deux parcs.

L'idée de la création du parc remonte à 1992, à l'initiative de castanéiculteurs soucieux de protéger et valoriser leur production. Ce projet soutenu par les élus a abouti à la reconnaissance par décret en 2001. La préservation du patrimoine naturel est à la base de son programme de développement durable : le parc doit préserver et développer les richesses communes à son territoire, territoire aux caractéristiques fortes (paysages, savoir-faire ruraux, histoire religieuse, volcanisme ancien, moulins, etc.) Tout cela en liaison avec les associations et les populations locales.

L'accueil pédagogique est important et beaucoup de scolaires y sont accueillis. Le Parc doit expérimenter de nouvelles formes de recherche, innover, aidé en cela par un conseil scientifique dans les domaines de la géologie, la botanique, etc.

Les problèmes de paysage et de patrimoine intéressant bien sûr nos adhérents, leurs interventions sur ces sujets donnent lieu à des débats animés... par exemple, *quid* des chauves-souris et des églises ? Vous ne voyez pas forcément le rapport ! Pourtant, voilà que le PNR a fait faire un recensement de ces mammifères volants et constaté qu'ils se réfugient aussi volontiers dans les églises que dans les galeries de mines ! Que faire, mon Dieu, les chasser des églises, les héberger ?... Nous serons finalement d'accord avec M. Bernard-Sans pour dire que ce n'est pas le Parc qui met les chauves-souris dans les églises !

Et les anciennes mines ? Dommage que les archéologues n'y aient plus accès, c'est aussi un patrimoine important. Autres sujets abordés : les panneaux photovoltaïques, les éoliennes, les micro-barrages sur les rivières, le patrimoine industriel... Sur tous ces sujets, le Parc peut donner son avis, privilégiant en général les projets collectifs, et situés en dehors des espaces naturels sensibles. Le guide du développement éolien devrait être rattaché à la charte du Parc.

Cette charte doit être révisée au bout de 12 ans prolongée de 2 ans jusqu'en 2013, elle est donc actuellement en discussion (pour plus d'information voir le site Internet du Parc : <www.parc-monts-ardeche.fr>).

Après ces discussions, le casse-croûte convivial nous réunit dans la grande salle de réunion au premier étage. Puis, c'est la visite de l'ancienne ferme, bâtiment en forme de U transformé au XIX^e siècle en château par l'adjonction d'un donjon. Dans un triste état quand le Parc l'a rachetée, elle est entièrement restaurée et a maintenant beaucoup de charme (enduits extérieurs à la chaux, colorés : pierres apparentes par endroits...) Les contraintes HQE (Haute Qualité Environnementale) ont été respectées pour tous les aménagements et pour la conduite des travaux : l'isolation est à base de chanvre sur les murs, de laine de bois aux plafonds ; pour le chauffage, bois plaquette ou bois granules, etc. À l'intérieur, la lumière du jour a été privilégiée.

Dans le bâtiment (1 800 m² de surface utilisable) se trouvent au premier étage des salles de réunions et d'exposition (vannerie, objets d'artisanat en bois, documents photos), au deuxième étage les bureaux des 22 salariés, les services divers, etc.



Château du Bruget - Façade méridionale

Le domaine représente 40 ha, loués par bail emphytéotique par la mairie. Il est prévu d'installer sur ces terres un agriculteur et éventuellement d'exploiter la source minérale située au pied du volcan.

Avant le départ, une dernière réunion a lieu dans la grande salle pour aborder des sujets particuliers tels que la révision de la charte (avec la modification possible du territoire concerné pour englober des communes de la Haute-Loire : Chaudesrolles...), le programme européen « Leader », le partenariat avec la Sauvegarde sur le patrimoine industriel ou monastique. Il est près de 15h 30 et après de chaleureux remerciements à M. Xavier Bernard-Sans nous pouvons reprendre les voitures

pour emprunter la route étroite et pittoresque qui, du pied du Chastelas, mène au château du Bruget.

Le château du Bruget

Le château du Bruget appartient à la même famille depuis deux générations et l'un des propriétaires, Philippe Chevalier, est venu spécialement du Vaucluse pour nous recevoir.

On trouve une famille Bruget (ou Bruzet) à Jaujac dès 1378. Le château actuel aurait été construit par la famille de La Tour de Beins au XVII^e siècle, sur des restes plus anciens. Puis il passa aux de Launay. Emmanuel de Launay, le fameux comte d'Antraigues, le vendit en 1780 à un avocat de Jaujac, Aimé Monteil. Bien national à la Révolution, il fut transformé en ferme et sauvé de la ruine dans les années trente par Georges Balaÿ et ses deux soeurs. Il a fait l'objet de restaurations à cette époque : consolidation de la façade, réfection de fenêtres, remontage de la grande cheminée.

Le château occupe une position dominante à flanc de montagne au-dessus de la vallée. Son plan de masse est identique à celui du château de Hautségur (situé dans la commune voisine de Meyras) : un rectangle, flanqué de deux tours au nord et, au sud, d'une tour ronde engagée dans la façade renfermant l'escalier. Cette tour serait peut-être plus ancienne que la façade sud et daterait du XIV^e siècle, comme la façade ouest et la tour d'angle nord-ouest.

La façade sud orientée vers la vallée est percée de plusieurs fenêtres rectangulaires et de meurtrières. Une pierre gravée d'armoiries a été trouvée en 1985 au-dessus de la porte d'entrée ; il s'agirait des armes de la famille de La Tour de Beins.

De nombreux signes maçonniques sont dispersés dans le bâtiment.

À l'intérieur, nous pourrions surtout admirer de belles cheminées, en particulier celle de la grande salle du premier étage, avec son entablement mouluré soutenu par de fines colonnes à chapiteaux décorés. Cette cheminée a été remontée au cours des restaurations récentes et les dalles de pierre ont été récupérées à la

suite de la réfection d'une chapelle d'Aubenas. L'escalier à vis aux magnifiques dalles de pierre se termine par une voûte en ombelle « sarrasine ». De là, une petite porte mène dans le grenier où la charpente d'origine a fait l'admiration des connaisseurs. En fin de visite, un apéritif est offert à la nombreuse assistance par Philippe Chevalier et sa famille. Grâce à eux, nous avons pu découvrir un des plus beaux éléments du patrimoine ardéchois et nous les en



Guy Delubac et Philippe Chevalier

remerciements. Leur action s'inscrit bien dans le projet de la Sauvegarde : « rechercher, faire connaître et contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche ».

Jacques Dugrenot (Castrevieille, église, promenade dans Jaujac et le Chastelas)

Bernard de Brion (Rochemure, PNR, le Bruget)

Bibliographie

- MAZON Albin, *Jaujac*, Le Livre d'histoire, Loris, Paris, 2003
- AVENAS Lucien, *Promenade autour de la montagne Sainte-Marguerite*, 1989
- MONTRAVEL (vicomte Louis de), « Monographie des paroisses de Viviers », *Rev. Vivarais*, 1897, p. 133 - 147.
- Notice sur l'église mise à la disposition des fidèles.

La société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche (reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil général ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent : élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et son site Internet sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, service culturel du Conseil général, DRAC, SDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : BP 237 07002 Privas cedex - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com

Tél 04 75 04 62 76 (ligne du président Pierre Court)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète
- un chèque de 20 € (cotisation individuelle) ou de 28 € pour un couple ou une collectivité.

Vous recevrez notre revue à l'adresse indiquée.

Visite - conférence

BOURG-SAINT-ANDÉOL (24 avril 2010)

Ce samedi 24 avril, la Sauvegarde avait choisi Bourg-Saint-Andéol pour son Assemblée générale annuelle et pour effectuer la visite de quelques édifices remarquables. Cent-vingt adhérents étaient présents devant l'ancienne gare SNCF au moment de l'accueil assuré par le président Delubac et Marie-Paule Murphy, adjointe au maire chargée du patrimoine et de la culture ; Marie-Solange Serre, professeur d'histoire et responsable des archives municipales, après avoir évoqué Louis Pize dont la maison natale est toute proche, nous fit une présentation générale de l'histoire de la cité.

Historique

En ce début de ^{xxi}e siècle, Bourg-Saint-Andéol se présente comme une petite ville de moins de 8 000 habitants. Sa population a tendance à baisser au profit des communes du canton, conséquence d'une forme de périurbanisation.

De façon classique, le centre ancien est installé sur un site de défense et de communication : un rocher au-dessus du Rhône, au niveau d'un haut fond qui facilite la traversée du fleuve. Sa situation est intéressante, elle appartient à la petite région naturelle de la plaine de Pierrelatte qui s'étend des défilés de Donzère au nord à ceux de Mornas au sud, c'est-à-dire environ 25 km du nord au sud sur 7-8 km d'est en ouest. Cet espace se situe au milieu de la vallée du Rhône, axe majeur de communication et donc à mi-chemin entre Lyon et Marseille.

Aujourd'hui, vous vous retrouvez à Bourg-Saint-Andéol en raison de son riche patrimoine ; c'est en effet la première commune d'Ardèche par le nombre de monuments classés ou inscrits, donc protégés. Cependant, sa richesse patrimoniale n'a rien d'exceptionnel par rapport aux autres petites villes de cette région ; Saint-Paul-Trois-Châteaux, chef-lieu de cité romaine puis siège épiscopal jusqu'à la Révolution, ne manque pas de monuments intéressants ; Bollène, au débouché du Lez, au nord du Comtat Venaissin, présente aussi de beaux édifices ; grâce à son pont médiéval, Pont-Saint-Esprit, autre ville rhodanienne, contrôle le franchissement du fleuve à sa confluence avec l'Ardèche et sa richesse commerciale marque encore le paysage urbain notamment avec le remarquable bâtiment aménagé actuellement en musée d'art sacré.

L'occupation humaine de Bourg-Saint-Andéol est ancienne et remonte au moins au néolithique, au ⁱⁱⁱe millénaire av. J.C. environ, sur le plateau calcaire du Laoul, à l'ouest ; on y observe la présence de plusieurs dolmens. La nécropole des Géantes avec ses six sépultures a été fouillée récemment par une équipe franco-allemande dirigée par M. Pape et présente les trois types de dolmens qui existent en France. Plus tard, toujours en hauteur, on repère deux *oppida*.

À l'époque romaine, de riches villas se sont installées plus bas, sur les collines. Une agglomération secondaire est attestée à l'emplacement de la vieille ville ainsi qu'un temple de Mithra dans le vallon de Tourne.

À partir des ^x^e-^{xii}^e siècles, la documentation plus abondante montre une cité dynamique, tournée vers le Rhône avec un commerce important ; on entrevoit une ville riche. D'après les travaux de M. Valladier-Chante¹ sur les Estimes de 1464, pour le quart sud-est de l'Ardèche, la moyenne des fortunes s'élève à 47 livres alors qu'à Bourg elle est de 76 livres ! De plus, les deux premières fortunes sont bourguésannes et de très loin. De nombreux monuments rappellent ce passé : les remparts, les églises romanes de Saint-Andéol et Saint-Polycarpe puis, plus tard, ce seront le Palais des Évêques, les couvents des Visitandines et Ursulines, les hôtels particuliers des ^{xvi}^e, ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles.

Mais à travers cette évocation apparaît un autre caractère de la ville qui est la dimension religieuse, plus précisément catholique. La tradition y situe le martyr d'Andéol, vénéré comme l'évangélisateur du Vivarais ; les évêques de Viviers sont à l'origine de son culte au ^{ix}^e siècle et de sa relance aux ^{xi}^e et ^{xii}^e ; ils sont seigneurs de la cité depuis le Moyen Âge et y résident le plus souvent entre la fin du ^{xvi}^e siècle et 1742. Bourg-Saint-Andéol a été, de fait, le centre de la Réforme Catholique en Vivarais au ^{xvii}^e siècle.

La ville a souffert de la Révolution, perdant les riches terres de la rive gauche du Rhône et les nouvelles divisions administratives la coupent de ses liens naturels avec le sud, avec Pont-Saint-Esprit et le Languedoc plus particulièrement. L'Ardèche est désormais orientée vers le nord !



Alors qu'en France en général, le ^{xix}^e siècle est marqué par la croissance démographique et l'urbanisation, Bourg-Saint-Andéol voit sa population stagner autour de 4 400 – 4 600 habitants. La cité compte cependant des activités florissantes comme les filatures de soie, les tanneries, les marbreries ; l'entreprise Bouvas a une réputation nationale et l'usine de carrelages Lauzun se développe en lien avec les ciments Lafarge. La ville est l'une des premières de France à bénéficier de l'électrification des rues en 1888 grâce aux revenus de la forêt du Laoul. Après la Révolution, les religieuses de la Présentation de Marie ont installé ici, dans l'ancien couvent de la Visitation, la Maison Mère de leur congrégation ; elles sont aujourd'hui présentes sur les cinq continents.

Au cours du ^{xx}^e siècle, la ville a perdu peu à peu toutes ses activités industrielles et artisanales. Elle a aussi été profondément traumatisée par la tragédie du bombardement du 15 août 1944 par l'aviation américaine ; cette

dernière voulait détruire le pont afin de gêner la retraite des troupes allemandes : elle a manqué le pont, mais meurtri la ville. On a dénombré 150 morts et de nombreux blessés pour une population d'un peu plus de 3 000 habitants et plusieurs quartiers de la ville ont aussi été détruits.

Aujourd'hui, l'évolution démographique de la commune est liée aux cycles d'activités de la vallée du Rhône, la construction des barrages puis les usines atomiques ; désormais, le travail se trouve sur la rive gauche du fleuve, dans la plaine pierrelattine appelée « le Tricastin » où tout y dépend de l'industrie nucléaire. Cette plaine se situe dans un couloir de circulation de première importance à l'échelon national et européen, mais cette petite région est faible par manque d'unité ; en effet, elle est divisée administrativement en trois régions (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) et quatre départements (Ardèche, Drôme, Gard et Vaucluse), ce qui l'éloigne des centres de pouvoir que sont Lyon, Marseille et Montpellier.

Visite de la ville

Le groupe conduit par Mlle Serre se dirigea ensuite vers ce qui reste des remparts avant de parcourir la Grand Rue (le *chemin droit* de la ville ancienne) et d'admirer quelques belles façades parmi lesquelles celles de l'hôtel de la famille Bazalgette du Charnève (xvii^e siècle) et de la maison de Mme de Larnage qui doit sa renommée à sa liaison avec Jean-Jacques Rousseau.

Tout à côté se trouvent les écoles publiques du Centre, à l'emplacement même où fut fondé le premier collège religieux de la ville ; après une première tentative par les Oratoriens en 1654, ce sont les Barnabites (clercs réguliers de Saint-Paul) qui vont faire la réputation de l'établissement, ne le quittant que par obligation en 1790. Seul témoin de l'église Notre-Dame de Lorette, une chapelle dédiée à saint Charles Borromée (xvii^e siècle), construite pour l'évêque Louis de Suze, bienfaiteur du collège : servant aujourd'hui de débarras, elle mériterait un bon rafraîchissement avec la mise en valeur de ses piliers et de la voûte.

Couvent de la Présentation de Marie

La matinée se termina par la visite du couvent de la Présentation de Marie ; après un accueil chaleureux dans la grande salle de réunion, sœur Geneviève² retraça la vie de la fondatrice Marie Rivier et sa venue à Bourg-Saint-Andéol. Les participants, répartis en quatre groupes, purent pénétrer dans les jardins et admirer la grande façade, côté Rhône, récemment restaurée ; ils se rendirent ensuite à l'étage, dans la chambre et le lieu de travail de la fondatrice où se trouvent encore son lit et ses objets personnels ; après la chapelle du couvent, nombre d'entre nous furent impressionnés par la qualité des fresques qui ornent la crypte, lieu final de la visite.



Au couvent de la Présentation de Marie

Chacun a pu constater l'excellent état des bâtiments et le rôle économique et social de l'établissement, premier employeur de la ville (lycée et maison de retraite).

Le temps pressant, il fallut rapidement rejoindre notre lieu de restauration ; l'apéritif (offert par la mairie) fut pris dans la cour de l'établissement,

sous un soleil printanier. Après les mots de bienvenue prononcés par le maire Serge Martinez, ce fut un moment solennel que celui de la remise de la médaille du département par Pascal Terrasse, député et président du Conseil général de l'Ardèche, à notre président Guy Delubac, récompensant dix années passés à la tête de la Société de la Sauvegarde.



Pascal Terrasse remet à Guy Delubac la médaille du Département

Après le repas et l'assemblée générale, la visite se poursuivit en des lieux rarement ouverts, mais curiosité et découverte n'en furent que plus savoureuses.

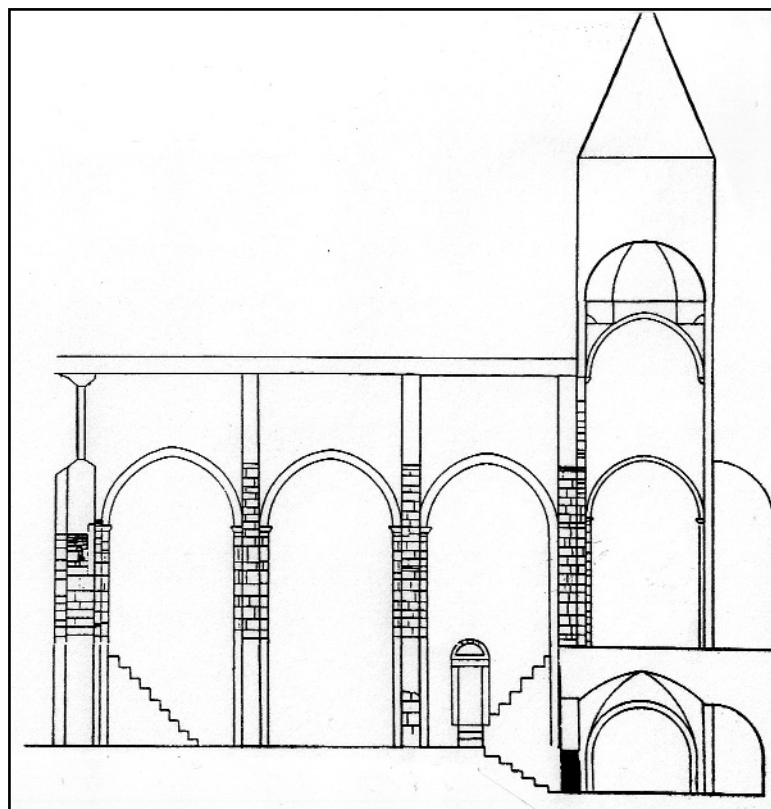
Crypte et chapelle Saint-Polycarpe

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pu visiter que la crypte et encore bien mal ! Cependant ce bâtiment est particulièrement intéressant. Nous le connaissons bien aujourd'hui grâce au travail de maîtrise d'Anne Deirmendjian dirigé par Yves Esquieu de l'Université d'Aix-Marseille.

Il s'agit d'une construction romane du deuxième quart du xii^e siècle dédiée à saint Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de saint Jean, qui aurait envoyé saint Andéol en Gaule. C'est une église à nef unique avec un chevet à peine saillant. La voûte est en berceau légèrement brisé comme en Provence à la même époque.

L'organisation de l'espace y est particulière (voir la coupe réalisée par Anne Deirmendjian). Le chœur, sous coupole, était surélevé ; deux escaliers, encore visibles, creusés dans le mur du transept, donnaient accès à la nef centrale d'où un autre escalier permettait de descendre dans la crypte. Cette dernière se présente sous la forme d'un chevet triflé. On observe une construction soignée, en pierres de taille avec de nombreuses marques de tâcherons. C'est la partie essentielle du bâtiment. L'église a été édifiée afin de vénérer les reliques de saint Andéol dans cette crypte. Une inscription du ^{xiii}^e siècle, dans l'escalier nord, ainsi rédigée : « *Sce Andeole intercede pro nobis* » confirme la présence de son tombeau en ce lieu pendant un certain temps avant d'être replacé dans l'église qui porte son nom. L'autel se situe au-dessus de la crypte afin que la célébration de la messe se déroule au dessus des reliques. Au Moyen Âge, leur vénération est liée à l'Eucharistie ; on veut bien affirmer ainsi que c'est le Christ seul qui sauve.

Des modifications ultérieures masquent l'organisation primitive. La nef a été rehaussée et prolongée jusqu'aux remparts, créant une fausse crypte surcreusée au ^{xix}^e siècle lors de la construction des quais. Plus tard, on a aussi ajouté des chapelles latérales au sud.



Église Saint-Polycarpe - Coupe longitudinale est-ouest, vue générale du mur nord. État restitué. (Anne Deirmendjian)

Ancien couvent des Ursulines (mairie actuelle)³

C'est sur la place devant la façade de l'Hôtel de Ville que nous commençons l'évocation des Religieuses Ursulines qui se dévouèrent à Bourg-Saint-Andéol depuis leur arrivée le 28 mars 1618 jusqu'à leur expulsion le 16 septembre 1792. Ces « Dames de Sainte Ursule » viennent du couvent de Montélimar et s'installent, tout d'abord, au nord de la ville. Elles s'y établissent, selon la vocation de leur fondatrice, Angèle de Merici, pour assister les personnes en difficulté et surtout donner une éducation gratuite aux jeunes filles pauvres.

Elles ouvrent immédiatement une école qui a un grand succès : vers 1630 elles ont une centaine d'élèves, sans compter les jeunes pensionnaires qui logent dans le couvent. N'étant pas cloîtrées, elles vont secourir les pauvres à domicile. Mais les autorités religieuses voient d'un mauvais œil ces femmes « libres » et font pression sur elles pour qu'elles s'enferment dans un cloître. Elles obéissent en 1624 et se consacrent ensuite surtout à leur rôle d'éducatrices.

Leur premier couvent est rapidement trop petit et, en 1622, elles achètent une plus grande maison dans le quartier de Briançon, au sud-est du bourg. Ce qui est maintenant une place est à l'époque un entassement de maisons, chazals, étables et feniers, enfermés dans l'angle des remparts et dominés par deux tours, la tour de Constance et la tour des Grailles. Pour désenclaver leur couvent, elles achètent peu à peu les maisons avoisinantes qui sont abattues et font place à leur jardin, puis aux nouveaux bâtiments.

La construction du couvent se fait en trois étapes principales : d'abord, de 1622 à 1627, l'aile sud (Hôtel de Ville actuel). Puis, de 1642 à 1651, l'aile ouest qui comprend surtout leur grande église. Enfin, de 1682 à 1686, l'aile

nord où logeront les pensionnaires. Cette aile a une particularité : le chef d'entreprise qui l'édifie est une femme, Bénigne Chalamel. Ce n'est donc qu'au bout de 64 ans qu'elles ont achevé leur couvent, en fer à cheval autour du cloître, celui-ci étant fermé sur le quatrième côté par le rempart est de la ville.

Que reste-t-il de cet ensemble qu'admiraient les habitants de l'époque ? Bien peu de choses sont encore visibles aujourd'hui. La façade de la mairie, l'aile sud, a été entièrement remaniée en 1891 avec ajout d'un perron monumental et d'une corniche. L'aile nord, divisée entre plusieurs particuliers, a été utilisée, entre autres, pour entreposer le matériel d'entretien du pont suspendu. Quant à l'aile ouest, elle est abattue après le bombardement du 15 août 1944 et laisse place à la rue.

Pour retrouver un témoin de l'époque des Ursulines, il faut descendre dans le sous-sol de la mairie. Là, semi-enterrée depuis le relèvement du niveau de la place, subsiste la chapelle qui a servi aux religieuses entre 1627 et 1651. Elle était ornée de peintures sur un enduit de chaux (ou de fresques ?) représentant des rinceaux de feuillage avec un cartouche dont on peut encore lire une partie de l'inscription :

« Dans ce Temple Sacré [...] chantons les louanges [...] de la terre et des cieux [...] en ces saints lieux [...] avec les concerts des anges. »

Ces peintures très endommagées finissent de se dégrader et n'existeront probablement plus dans un proche avenir si aucune mesure de sauvegarde n'est entreprise.

On trouvera une étude très détaillée du couvent des Ursulines dans l'article de Claude Chidaine cité en référence 3.

Hôtel Bonot de Villevrain⁴

Grâce à la gentillesse des propriétaires, les portes de l'hôtel étaient largement ouvertes pour accueillir le groupe de la Sauvegarde. Ainsi nous avons pu visiter ce bâtiment ayant appartenu à une branche de la famille de notre ancien président.

Les Bonot sont présents à Bourg depuis la fin du xve siècle. Ils ont été successivement notaires, puis marchands de draps (seconde fortune derrière les Nicolay en 1464), hommes de loi avant de devenir nobles. Leur hôtel dans la Grand Rue a été agrandi et réaménagé au xviii^e siècle à l'occasion du mariage d'Emmanuel de Bonot, marquis de Villevrain (par sa mère) avec Marie-Elizabeth Xavière Robert d'Aquéria de Rochegude, originaire d'Avignon, en 1748. C'était une alliance courante entre deux noblesses, l'une récente mais riche et l'autre ancienne mais désargentée.

Il s'agit d'un hôtel entre cour et jardin, plan habituel dans le quartier du Marais à Paris et diffusé en province. Il se compose d'un corps principal et de deux ailes. On pénètre dans la cour d'honneur par une porte en plein cintre décorée de motifs floraux sur des cuirs enroulés. La porte du bâtiment principal est mise en valeur par un perron avec des balustres en forme de poires.

À l'intérieur, l'escalier d'honneur affiche le rang social des propriétaires avec une superbe rampe en fer forgé. Celle-ci apparaît très ouvragée avec des feuilles d'acanthe et des feuilles d'eau. Au centre, en fer repoussé, on retrouve les initiales des Aquéria-Villevrain surmontées de la couronne de marquis.

En montant par l'escalier, on accède à la Grande salle qui semble plus ancienne, peut-être du xvii^e, avec un plafond

à la française. Là se trouve une monumentale cheminée en stuc à l'ornementation très chargée.

Malgré l'heure tardive, une bonne centaine de personnes étaient encore présentes pour cette dernière visite ; des participants attentifs aux commentaires éclairés de Marie-Solange Serre qui a su, tout au long de la journée, nous faire aimer sa ville. Qu'elle soit ici vivement remerciée, sans oublier sœur Geneviève Couriaud et Claude Chidaine qui s'est passionné pour l'ancien couvent des Ursulines.



Marie-Solange Serre nous présente l'hôtel Bonot de Villevrain

Alain Fambon

Marie-Solange Serre pour l'histoire de Bourg, l'église Saint-Polycarpe et l'hôtel Bonot de Villevrain
Claude Chidaine pour l'ancien couvent des Ursulines

(1) Robert VALLADIER-CHANTE, *Le Bas-Vivaraïs au xve siècle*, E & R éditeur 1998.

(2) voir article de sœur Geneviève Couriaud sur le couvent et son rayonnement dans le monde dans le cahier n°96 du 15-11-2007, association Mémoire d'Ardèche et Temps Présent.

3) Chidaine Claude, « Les religieuses ursulines de Bourg-Saint-Andéol (1618-1792) », *Rev. Vivarais*, 769 (janv.-mars 2007), p. 43-80 et 770 (avril-juin 2007), p. 111-143.

(4) « Un mariage au xviii^e », Mme de Rochegude, 1910, publication dans la Revue Hebdomadaire.

« La marquise de Villevrain » 1729-1799, lettres publiées par Mme Ricard née de Rochegude et M Henry de Longevialle, *Revue du Vivarais*, 1911-1912.

Calendrier des sorties

Judi 5 août : Visite-conférence en association avec l'Amicale des Ardéchois à Paris à Serrières, Champagne et Peyraud.

Samedi 25 septembre : Visite-conférence à Chalencon.

Vous trouverez sur les feuilles jointes tous les renseignements relatifs à ces deux journées.
N'oubliez pas de renvoyer chaque bulletin d'inscription avant la date indiquée.

Crédits photographiques

P. Bousquet : p. 2, 5 (bas), 8, 9

D. de Brion : p. 4, 7, 10

J. Dugrenot : p. 1, 5 (haut), 6

J.-P. Joffre : p. 12

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche

Sté de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :

Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - PRIVAS

Adresse postale :

BP 237
07002 PRIVAS Cedex

Directeur de la publication

Pierre COURT

Comité de rédaction :

M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet

B. de Brion - D. de Brion - P. Court

G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon

J. Fournet-Fayard - M. Rouvière

Réalisation : C. Bousquet

Impression : Print Concept, Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal : juillet 2010